

Véloroute des vertes vallées de Saint-Hilaire-sur-Helpe à Ohain



Une randonnée proposée par Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Portion de la Véloroute des vallées vertes allant de Belgique en Allemagne sur le Parc Naturel Régional de l'Avesnois - De Saint-Hilaire-sur-Helpe à Ohain.

Durée	4h	Difficulté	Moyenne
Distance	32,19 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	206 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	98 m	Commune	Saint-Hilaire-sur-Helpe (59440)
Point haut	254 m	Région	Avesnois
Point bas	145 m		



Description

Départ des chambres d'hôtes Les Mout'ânes de [Saint-Hilaire-sur-Helpe](#).

(D) Prenez à droite en sortant puis la première à gauche et de nouveau à gauche, traversez la D162 et continuez en face, tout droit jusqu'à atteindre un carrefour à quatre directions avec un panneau Stop.

(1) Tournez à gauche et suivez la Route de [Cartignies](#) (D424) jusqu'à [Avesnes-sur-Helpe](#). Longer le cimetière à main droite et arriver au croisement avec la Route de [Landrecies](#) (D962).

(2) Tournez à droite puis prenez à gauche, Avenue du Pont Rouge (N2) et aussitôt la 1^{re} à droite, direction : Centre ville, Collégiale XIIe siècle, Rue Cambrésienne. Continuez ensuite tout droit, Rue Victor Hugo, traversez la Place du Général Leclerc avec la Collégiale d'Avesnes-sur-Helpe à gauche puis continuez tout droit Rue de France.

(3) Au niveau de la Sous-préfecture, obliquez à gauche, Rue Claude Erignac. Au rond-point, faites le tour et prenez la 3^e sortie, Avenue Louis Loucheur puis continuez tout droit, Rue Léo Lagrange.

(4) Au rond-point, faites le tour et prenez la 3^e sortie, Rue Léo Lagrange (D133C).

(5) À la fourche, juste avant l'église, continuez à gauche, Rue Léo Lagrange et passer sur la voie ferrée.

(6) Poursuivez tout droit, Rue du Taille Pied puis prolongez Route d'Avesnes (D133C). Longer à main gauche un bâtiment d'usine et trouver la Rue du Pont d'Arrêt juste après.

(7) Tournez à droite et suivre cette rue jusqu'au prochain croisement.

(8) Tournez à gauche et entrez dans Flaumont-Waudrechies (panneau d'entrée d'agglomération). Passer sur un pont et rejoindre une patte d'oie à proximité de l'église.

(9) Prenez à droite D 133 Rue de Sémeries

(10) À la fourche, prenez à droite, direction Sémeries (D133) et rejoindre le village.

(11) Au carrefour devant la mairie, tournez à droite sur la D123 puis quelques mètres plus loin, prenez à gauche, Rue de Ramousies. Suivez la D133, passez le hameau de la Scierie et rejoignez le pont sur l'Helpe Majeure.

(12) Poursuivez sur la D133 et rejoignez Ramousies.

(13) Prenez la D80 à droite, direction Valjoly et traversez Ramousies. Continuez Rue de la Fontaine jusqu'au Stop.

Points de passage

- D Les Mout'ânes**
N 50.124454° / E 3.902599° - alt. 146 m - km 0
- 1 Carrefour de l'Alouette**
N 50.108819° / E 3.900951° - alt. 179 m - km 2.83
- 2 Route de Landrecies**
N 50.119662° / E 3.923825° - alt. 180 m - km 4.96
- 3 Rue Claude Erignac**
N 50.120955° / E 3.932923° - alt. 175 m - km 5.86
- 4 Rue Léo Lagrange**
N 50.119176° / E 3.9398° - alt. 156 m - km 6.54
- 5 Rue Léo Lagrange**
N 50.118478° / E 3.94628° - alt. 164 m - km 7.03
- 6 Rue du Pont d'arrêt**
N 50.118588° / E 3.948845° - alt. 169 m - km 7.23
- 7 Rue du Pont d'arrêt**
N 50.123292° / E 3.959511° - alt. 152 m - km 8.2
- 8 Virage à gauche**
N 50.123358° / E 3.965624° - alt. 151 m - km 8.67
- 9 Rue de Sémeries - Helpe Majeure (rivière) - Affluent de la Sambre**
N 50.125433° / E 3.968597° - alt. 153 m - km 8.99
- 10 Rue de Sémeries**
N 50.125687° / E 3.971525° - alt. 162 m - km 9.2
- 11 Rue de la mairie**
N 50.12048° / E 4.000182° - alt. 155 m - km 11.47
- 12 L'Helpe**
N 50.120403° / E 4.029978° - alt. 161 m - km 14.02

(14) Partez à gauche sur la D133, Route de Liessies qui devient ensuite Rue Clémenceau.

(15) Juste après le panneau d'entrée d'agglomération de Liessies, tournez à droite sur la voie verte puis longez le Grand Étang à main gauche et rester sur cette voie jusqu'à Glycines (GR® de Pays Tour de l'Avesnois).

(16) Quittez la voie verte et le GRP® en prenant à gauche, Rue Roland Rouleau (D951) puis ensuite tout droit, Rue Georges Clemenceau.

(17) Continuez tout droit, Rue du Maréchal Foch puis Place du Maréchal Foch. Traversez Trélon, continuez sur cet axe principal, Rue Aristide Briand

(18) Peu après l'église, tournez à droite, Rue Victor Hugo (D963) puis continuez tout droit, Rue de Trélon et Place du Maréchal Foch (église) à Ohain.

(19) Prenez à gauche Rue Charles Hanoteaux (D383), direction Momignies. Passez la Douane et quelques mètres après l'Élevage des Flayelles, trouver une petite route à droite.

(20) Suivez celle-ci et prenez le premier chemin à gauche. Passez la frontière et rejoignez les chambres d'hôtes : Pause en Fugue, en Belgique (A).

● 13 Ramousies

N 50.117701° / E 4.039407° - alt. 162 m - km 14.86

● 14 Route de Liessies

N 50.114069° / E 4.03879° - alt. 167 m - km 15.3

● 15 Voie verte

N 50.11422° / E 4.072715° - alt. 181 m - km 17.77

● 16 Rue Roland Rouleau D951

N 50.057344° / E 4.082942° - alt. 199 m - km 25.43

● 17 Rue du Maréchal Foch

N 50.058755° / E 4.099994° - alt. 211 m - km 26.72

● 18 Rue Victor Hugo D963

N 50.059155° / E 4.104648° - alt. 218 m - km 27.2

● 19 Rue Charles Hanoteaux

N 50.039321° / E 4.11736° - alt. 248 m - km 29.75

● 20 Frontière France-Belgique

N 50.029444° / E 4.140034° - alt. 251 m - km 31.86

● A Chambre d'hôtes Pause en Fugue

N 50.027247° / E 4.142723° - alt. 252 m - km 32.19

Informations pratiques

Portion avesnoise d'une route pour 2 à 3 semaines de vélo allant d'Écluse - Boulogne sur Mer - Moselle - Vaals, à travers la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Allemagne

<https://www.europafietsers.nl/fietsroute...>

(parcours de Clemens Sweerman)

Les balisages GR® et PR® sont la propriété intellectuelle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

À voir

Chambres d'hôtes Les Mout'ânes à Saint-Hilaire-sur-Helpe

<https://www.lesmoutanes.fr/>

Chambres d'hôtes Pause en fugue à Ohain

<https://www.pauseenfugue.fr/fr/>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-veloroute-des-vertes-vallées-de-saint-hi-2/>

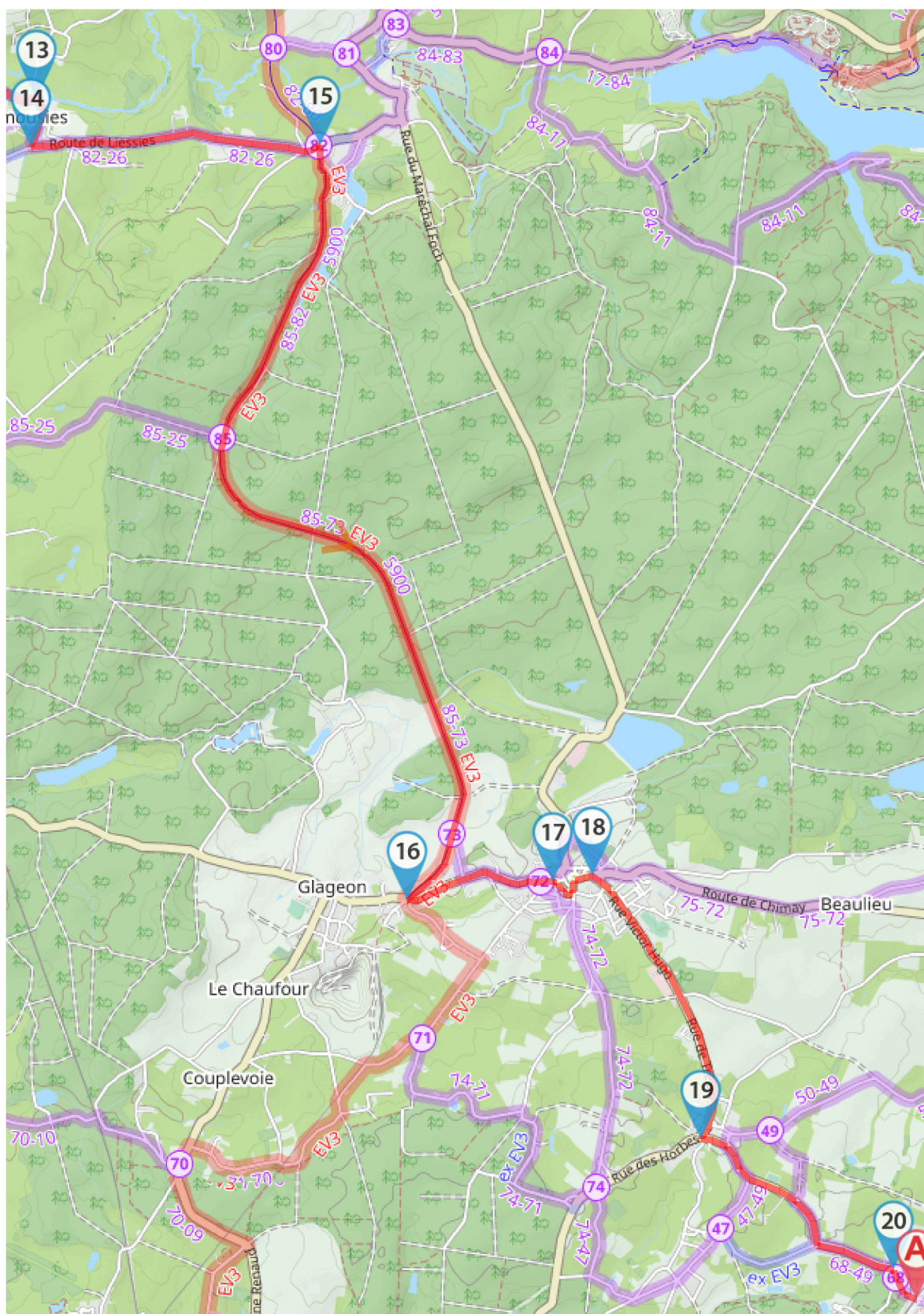
En savoir plus : Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Email : annie.troin.pnra@gmail.com



responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

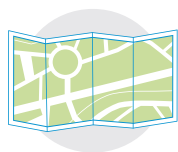
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



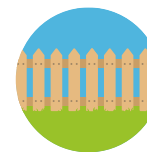
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



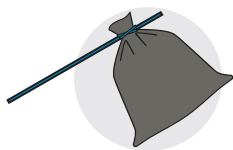
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.